

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'ÉCOUVES
L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE NEUF JUIN

L'an deux mille vingt-trois, le 9 Juin à 18 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Écouves se sont rassemblés en réunion ordinaire la salle du conseil d'Écouves après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain MEYER, Maire.

Etaient présents : Fabienne BLEICHER, Patrice BRESTEAUX, Claude BROULT, Didier CHEVALIER, Alain GAUDRÉ, Philippe GÈZE, Maryse LEGUAY, Alain MEYER, Elisabeth MOTAS, Marie-Odile RIOU, Michel SENAULT, Catherine TERHEC, Régis VÉCRIN.

Absents excusés : Nadine BAUCHERON
Arnaud GAUDRÉ, pouvoir à Patrice BRESTEAUX
Pierre GUÉRIN
Céline LE LIEVRE, pouvoir à Claude BROULT
Jean-Marie PETIT
Isabelle POTTIER, pouvoir à Didier CHEVALIER
Liliane SONNET

Secrétaire de séance : Régis VECRIN

Conseillers en exercice : 20

Conseillers présents : 13

Votants : 16

Date de la convocation : 31 Mai 2023

29-2023 : TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE 2023/2024

Le conseil municipal décide de procéder à une augmentation de 5 % des tarifs du restaurant scolaire de Radon.

Les prix des repas seront fixés comme suit à compter du 1^{er} septembre 2023 :

<u>QF 2023/2024 ou</u> <u>Convives spécifiques</u>	<u>Prix du repas</u>
0-630	1.66 €
631-975	2.58 €
976-1400	3.58 €
+ 1401	4.37 €
<i>Hors CUA</i>	6.42 €
Enfant non inscrit	7.38 €
Adultes	6.42 €
Enfants allergiques	0.92 €
Personnel communal	3.58 €

Les tarifs seront actualisés sur le règlement du service qui est distribué aux familles à chaque rentrée scolaire.

Pour copie conforme
Le Maire
Alain MEYER



Accusé de réception en préfecture
081-200053700-20230609-29-2023-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023